

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DE LA SANTE

SECRETARIAT GENERAL A LA SANTE
PUBLIQUE

RECTIFICATIF N° 75/481 /MS du 4/11/75
du décret n° 75/113/MS du 7.3.75 portant
titularisation au titre de l'année 1974 des
fonctionnaires des cadres de la catégorie A
Hiérarchie I des Services Sociaux (Santé Publi-
que) en ce qui concerne Monsieur GALIBA Jacques
Médecin.

VISAS :
DGT

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT.
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES

AU LIEU DE :

A)- MEDECINS

Au 4è échelon - Indice local 1060

pour compter du 1-12-74

MM.- GALIBA Jacques, Médecin de 4è échelon stagiaire Centre Hospita-
lier de Talangaï Brazzaville

.....

DF

CF

L I R E :

A)- MEDECINS

Au 4è échelon - Indice local 1060

pour compter du 8-10-74

MM.- GALIBA Jacques, Médecin de 4è échelon stagiaire Hôpital du 31
Juillet-Fort-Rousset (Cuvette)

Le Reste sans changement

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement
Président du Conseil des Ministres

Le Ministre de la Santé

Dr. C. A. EMPANA.-

Brazzaville, le 4 NOVEMBRE 1975

Henri LOPES

Le Ministre des Finances

Saturnin OKAHE.-

AMPLIATIONS :

- Direction Générale du Travail.4
- Ministère des Finances.....1
- Direction des Finances.....3
- Direction du Contrôle Finan-
cier.....1
- Ministère de la Santé.....1
- Secrétariat Général à la Santé
Publique.....4
- Région de la Cuvette.....1
- Hôpital du 31 Juillet à Fort.R.1
- Intéressé.....1
- Bureau des pensions1
- Secrétariat Général du Conseil
d'Etat Bureau du Courrier.....3
- J.O.R.P.C.....1

Le Ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale
Chargé de l'Industrie

A. DENGUET.-